

0908959901

DATE DEPOT :	2009-10-20
NUMERO DE DEPOT :	89599
N° GESTION :	1988B09662
N° SIREN :	334559382
DENOMINATION :	ABC FORMATION APPLICATION BUREAUTIQUE CONSEIL FORM/
ADRESSE :	5 r Jules Lefebvre 75009 PARIS
DATE D'ACTE :	2009/09/05
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

88B 9662

ABC FORMATION – APPLICATION BUREAUTIQUE CONSEIL FORMATION

Société Anonyme au Capital de 165 600 Euros

Siège social : 15 Rue de Rome
75008 PARIS

PM 519 109 TB

R.C.S. PARIS B 334 559 382 (88 B 9662)

SIRET 334 559 382 00034

06519 109

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 SEPTEMBRE 2009

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
20 OCT. 2009
DEPOT 89594

L'An 2009, le 5 Septembre à 18 heures 40,

Les Membres du Conseil d'Administration de la Société Anonyme « ABC FORMATION – APPLICATION BUREAUTIQUE CONSEIL FORMATION », au Capital de 165 600 Euros, dont le siège social est à PARIS (75008), 15 Rue de Rome, se sont réunis à PARIS (75009), 5 Rue Jules Lefebvre, sur la convocation de Madame Fabienne ROUMIGUIERES en sa qualité de Président Directeur Général.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES:

- Madame Fabienne ROUMIGUIERES, Président Directeur Général.

- Monsieur Alain ROUMIGUIERES, Administrateur.

- Monsieur Jean-Jacques QUESNEY, Administrateur.

Seuls Membres composant le Conseil d'Administration.

REGISTRE DE PRESENCE – QUORUM

Madame la Présidente constate et prend acte :

- qu'en entrant en séance, chaque Administrateur a apposé sa signature sur le Registre de Présence.

- que tous les Administrateurs composant le Conseil d'Administration de la Société étant présents, celui-ci peut valablement délibérer sur l'ordre du jour :

Présidente Mme F. ROUMIGUIERES FJR

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Madame la Présidente évoque les raisons, qui l'ont amenée à envisager le transfert du siège social de la Société à PARIS (75009), 5 Rue Jules Lefebvre, à compter rétroactivement du 1ER SEPTEMBRE 2009. Madame la Présidente invite le Conseil à adopter le principe de ce transfert en application des dispositions de l'article L.225-36 du Code de Commerce.

Après en avoir délibéré, les Administrateurs ont décidé à l'unanimité :

- de transférer le siège social de la Société à PARIS (75009), 5 Rue Jules Lefebvre, à compter rétroactivement du 1ER SEPTEMBRE 2009,

- de soumettre cette décision à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires,

- de modifier, ainsi qu'il suit, en application des dispositions de l'article 4 des Statuts, ledit article de la façon suivante :

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL (Nouveau)

« Le siège social est fixé à PARIS (75009), 5 Rue Jules Lefebvre. ». (Le reste de cet article demeure sans changement.)

- de donner tous pouvoirs à Madame Fabienne ROUMIGUIERES, Président Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les Administrateurs.

Signature